

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/1700-construire-un-projet-de-telemedecine>

La Télémédecine en action : Construire un projet de télémédecine

Sommaire

1. Introduction
2. Définir le projet médical
3. Concevoir l'organisation
4. Décliner les processus de r...
 - 4.1. Processus générique de ré...
 - 4.2. Détail des activités du p...
5. Déployer, évaluer et pérenn...
6. Fiches pratiques de mise en...
 - 6.1. Fiche 1 : Gouvernance
 - 6.2. Fiche 2 : Pilotage et ges...
 - 6.3. Fiche 3 : Ressources Huma...**
 - 6.4. Fiche 4 : Formation
 - 6.5. Fiche 5 : Communication
 - 6.6. Fiche 6 : Système d'infor...
 - 6.7. Fiche 7 : Logistique et m...
 - 6.8. Fiche 8 : Post-déploiemen...

↪ 6. Fiches pratiques de mise en oeuvre de l'activité de télémédecine

↪ 6.3. Fiche 3 : Ressources Humaines

Enjeux

La télémédecine est un outil permettant notamment de répondre à des difficultés liées aux ressources médicales. Ces difficultés peuvent être de nature démographique, d'attractivité comme de conditions de travail. Cependant, la pratique médicale par télémédecine induit des évolutions des pratiques professionnelles par l'introduction de nouveaux outils, l'apparition de nouvelles activités et même le développement d'une culture de travail en réseau. À ce titre, les aspects Ressources humaines de ce projet doivent faire l'objet d'une réflexion particulière.

Principales actions à mener

- **Mettre en adéquation les ressources avec l'activité**
- Déterminer les ressources nécessaires par profil concerné (médical, paramédical, médico-technique, technique...) dans le cadre de l'organisation cible :
 - Anticiper le turn-over des équipes ;
 - Identifier les nouveaux métiers / rôles (conciergerie, assistance...).
- Organiser la disponibilité des compétences pour mener les activités.
- **Établir pour chaque profil une fiche de rôle.** La fiche de rôle (définition du rôle/des activités, savoir-faire requis et connaissances associées) précise l'étendue des nouvelles activités introduites par la télémédecine.
- **Faire monter en compétences les acteurs**
- Organiser la montée en compétences de l'ensemble des acteurs concernés par le projet (cf. la fiche « **Formation** »), notamment l'intégration des nouveaux arrivants ;
- Mettre en place et animer des groupes métiers pour partager les pratiques et les processus.

Points de vigilance et recommandations

- **Prendre en compte les différents besoins d'activités** liées à la prise en charge par télémédecine :
 - Les besoins d'assistance technique pour la maintenance ou l'évolution des matériels et logiciels ;

- Les besoins de coordination (cf. « 25 projets passés à la loupe » Tome 1 : Les grands enseignements).
- Identifier les éventuels transferts d'activités ou d'actes de soins (cf. article 51 HPST) dans le cadre de l'élaboration des fiches de poste et, le cas échéant, rédiger les protocoles de coopération entre professionnels de santé et les faire valider.
- **Dans l'organisation de la présence médicale, prendre en compte l'impact du repos de sécurité** ou repos quotidien garanti aux praticiens participant à la permanence des soins, sur place ou en astreinte à domicile (le cas échéant).
- **Faire adhérer l'ensemble du corps médical impliqué à des pratiques communes** (cf. la fiche « Formation »).
- **Valoriser les impacts de l'usage de la télémédecine auprès des professionnels** pour les fidéliser ou pour attirer des praticiens en insistant sur :
 - La qualité de vie des professionnels ;
 - Le développement des compétences.
- Mobiliser autant que possible des ressources pour le suivi des données et l'évaluation du projet.
- **Développer la notion d'activité territoriale** en mutualisant les ressources entre établissements (ex. : convention d'activité partagée entre plusieurs établissements ou recrutement par une structure de coopération).

Glossaire

HPST
maintenance
processus

Date de parution : 01/02/2016

Télécharger la production